

Conseil Communal - Séance du 19/12/2023

Réponse à l'interpellation de M. KRETTELS

Objet : Le site des Ardentes : où en est le projet de parc ?

Monsieur le Conseiller,

Vous êtes un des conseillers les plus expérimentés de cette assemblée.

Vous connaissez donc mieux que quiconque les délais nécessaires pour mener à bien les projets de grande envergure.

Si je prends le cas malheureux du parc Palmolive, les premières démarches ont été entreprises en 2017. Et nous allons enfin y arriver.

Je rappelle également que nos services travaillent déjà sur d'autres espaces verts d'ampleur, par exemple le parc Clajot, le jardin Botanique ou encore le parc de Péralta.

Le site de Rocourt fait 25 hectares ! Cela fait beaucoup de boulo-dromes...

Plus sérieusement, nous allons lancer, et le budget 2024 dont nous allons aborder l'examen dans quelques instants permettra une étude sur les possibilités d'aménagement du site.

J'imagine que le groupe Vert Ardent ne verra pas d'inconvénient à y inclure une dimension participative et nous serons évidemment extrêmement attentifs à l'absence de nuisance qui devra l'accompagner.

Un site d'une telle dimension devra être aménagé par phase : il s'agirait dans un premier temps de le rendre traversant.

Je rappelle quand même que ce terrain était un champ cultivé, et qu'il n'était donc pas accessible au public. Lui donner un caractère traversant est déjà une première avancée.

En ce qui concerne les démarches administratives que vous évoquez, je n'ai rien reçu émanant de la Région wallonne.